

# Discours

DE

**M. JULES PALANT**

PRÉSIDENT DE LA « CROIX DE GUERRE »  
CHEVALIER DE LA LÉGION D'HONNEUR

MEMBRE TITULAIRE DE L'ACADÉMIE DE LA RÉUNION

*à l'inauguration du Monument aux Morts de Saint-Paul.*

---

MONSIEUR LE GOUVERNEUR,  
MONSIEUR LE MAIRE DE ST-PAUL,  
MESDAMES,  
MESSIEURS,

Ce n'est pas sans émotion que je prends la parole à l'inauguration du premier monument élevé dans la Colonie à la mémoire des combattants de la Grande Guerre morts pour la Patrie.

Ce n'est pas non plus sans fierté ; et je remercie profondément M. Achille Prémont maire de St-Paul, qui n'a pas oublié d'inviter à cette cérémonie commémorative l'Association fraternelle des Décorés, Blessés et Mutilés de la Grande Guerre que j'ai l'honneur de présider.

Par une heureuse coïncidence, le premier monument commémoratif de la Grande Guerre inauguré dans la Colonie l'est à St-Paul, le premier foyer de colonisation sur nos rivages longtemps inhabités. C'est sur les bords de

l'Étang de St-Paul que s'établirent, en 1647, les douze mutins de Madagascar déportés par Pronis. Dans le « plan de l'Isle Bourbon », dressé par Flacourt en 1653, on lit, à côté d'une croix, « Saint-Paul, habitation des Français ». Au même endroit s'installa en 1654 Antoine Thureau avec ses sept compagnons français et ses six malgaches, dont bientôt les ouragans allaient lasser la constance.

C'est dans l'anse de St-Paul que Louis Payen et son serviteur, en 1662, fondent un nouvel établissement éphémère. C'est là enfin que Regnault, commandant pour le roi, installa les premiers colons, dont les noms sont perpétués par d'innombrables descendants.

Malgré la fondation de St-Denis par Regnault, ce n'est qu'en 1738 que Labourdonnais transféra officiellement le siège du Gouvernement de St-Paul au chef lieu actuel.

St-Paul, qui brille d'un éclat si vif dans les lettres françaises, a voulu être encore la première à glorifier les morts de la Grande Guerre.

C'est cette noble émulation qui me vaut l'honneur de prendre la parole aujourd'hui dans ce cadre historique plein de souvenirs vénérables, dans le plus ancien « Quartier » de l'île, longtemps le premier sans conteste par la douceur de son climat, la beauté et la poésie de ses sites si variés et ses curiosités naturelles, par la fertilité de sa terre, par sa richesse, par son importance administrative, par sa vie intellectuelle, sa réputation et, l'on peut dire, par sa gloire.

Il en y a, parmi nous, que la nature même empêche d'oublier ceux qu'un sort glorieux, mais funeste a privés du retour désiré au pays natal. Ce sont les veuves et les orphelins, ce sont les vieux parents des disparus. Leur cœur bat plus vite lorsqu'ils passent devant ces pieux cénotaphes, qui érigent vers l'azur la gloire de leurs chers morts. Le souvenir reconnaissant de la Patrie sauvée adoucit pour eux l'aiguillon de la douleur, de même que

les modiques pensions, inscrites au budget des dépenses recouvrables, allègent les conséquences matérielles de la perte irréparable qu'ils ont subie.

Mais quelle ne serait pas l'ingratitude des autres, si leur pensée ne se posait pas souvent sur les morts de la Grande Guerre, dont le sacrifice a sauvé leur liberté, leurs biens et leur honneur avec la Patrie !

Quel serait notre sort, si la France, après plus de quatre longues années de combats, de privations et de souffrances, n'avait pas fini, unie à ses Alliés, par remporter la victoire ?

L'ennemi d'alors, au temps où la Fortune souriait à ses armes, n'a pas fait mystère de ses buts de guerre. Il devait ruiner à jamais la France par une contribution formidable, dont il n'eût certes pas permis de différer le paiement. Avec lui, le vaincu n'aurait pu arguer de sa misère, feinte ou véritable, pour se dérober à ses obligations, pour obtenir des moratoriums, des réductions, des transactions, des modalités de faveur.

L'agresseur voulait aussi mutiler notre Patrie. Le crime consommé en 1871 par l'annexion de l'Alsace et d'une partie de la Lorraine n'eût été qu'une légère offense au droit des peuples, auprès de la germanisation de tout le Nord de la France, depuis Calais, Lille et Amiens jusqu'à Verdun, Toul et Belfort.

L'empire colonial de la France, cette œuvre prodigieuse de la Troisième République, devait, lui aussi, passer aux mains des Hohenzollern. Notre Colonie n'est, si l'on veut, qu'une petite île écartée. Mais croit-on sincèrement qu'elle ne courait pas le risque de devenir avec Madagascar, avec l'Afrique Equatoriale, l'Afrique Occidentale et notre Afrique du Nord, la proie de ce peuple mégalomane, affolé par sa prospérité même, infatué d'une prétendue supériorité sur le reste de l'humanité et prétendant à l'hégémonie, à la domination du Monde ?

Oui, en sauvant la France, nos vaillants morts ont délivré La Réunion, que guettait la lourde oppression prussienne.

On pourrait justement dire à ceci qu'il est superflu d'évoquer la menace, qui pesa, de 1914 à 1918, sur notre colonie. Car il semble bien vrai qu'il suffit du danger, qu'a couru la France même, pour gonfler notre cœur de gratitude envers nos grands morts de la guerre. Mais nous sommes justement, je crois, dans la situation des départements du Nord et de l'Est de la France, dont le sort de la guerre devait décider de la nationalité future. Comme eux, comme Dunkerque, comme Reims, comme Nancy, nous avons le droit de nous réjouir deux fois de la victoire, comme Français d'abord, comme Réunionnais ensuite.

O France ! O Liberté ! Que vous nous êtes chères, quand nous songeons que nous aurions pu vous perdre à la fois, si la fortune des armes nous avait trahis !

C'est à nous, anciens combattants, qui ne courons pas le risque de jamais oublier, oui, c'est à nous qu'il appartient sans doute de vous dire, Monsieur le Maire et Messieurs les Saint-Paulois, à quel point vous remplissez un devoir sacré et combien vous vous honorez en ayant la mémoire du cœur, l'ardeur du patriotisme, la reconnaissance envers les morts de la guerre, le culte des héros.

Nous qui avons vu les champs de bataille et qui, avec ceux dont vous célébrez le souvenir, avons couru les dangers, enduré les souffrances, les privations, les fatigues, les douleurs morales, auxquels ceux-là, plus exposés ou plus infortunés, ont succombé, nous vous apportons le témoignage que la créance de nos grands morts est payée, puisque vous rendez hommage à la grandeur de leur sacrifice, que leur pensée est en vous, qu'ils sont proposés par vous en exemple à la jeunesse, afin que la France, par eux libre et respectée, continue dans les siècles à venir sa glorieuse destinée.

Le sage place parmi les plus grands biens la paix : paix avec soi-même d'abord, paix avec les autres ensuite. La concorde au dedans et, au minimum, la justice partout, tel est son idéal. De la paix découlent et les lettres

et les sciences et les arts et la philosophie ; elle est la condition du progrès matériel, intellectuel et moral.

Mais il serait funeste d'oublier que l'homme, après tout, n'est qu'un homme, que les occasions de faillir peuvent triompher des intermittences de sa volonté, que ses passions sont puissantes et que l'abus même des douceurs de la paix et de ses plaisirs peut le conduire à la mollesse et de là dans un abîme de malheurs.

Il faut une énergie virile, et toujours en éveil, pour s'interdire à soi-même les faiblesses coupables et pour ne pas offrir aux autres la tentation de profiter de son amoindrissement.

De même un peuple doit être sur ses gardes. S'il a toujours la volonté d'être respecté, il est douteux que l'on s'attaque à lui, et s'il se trouve un agresseur, il se repentira de son défaut de jugement et de son audace. A la volonté de la paix doit s'allier le courage de la défendre. La Société des Nations ne peut pas être une abdication et une dissolution des patries, mais une union active pour le bien de tous et le respect de chacun.

C'est la haute leçon que nous donnent nos morts de la Grande Guerre. Ils avaient, comme nous, l'amour du pays natal, une famille chérie ; ils étaient prisonniers comme nous de la douce tyrannie des habitudes. Cependant, à l'appel de la France, ils ont tout quitté, sacrifiant le plaisir au devoir et tous les devoirs plus humbles à un devoir supérieur, qui domine toutes les obligations particulières, car le salut de la société est la condition même de tout le reste, parce que seul il le rend possible.

Et alors, ils sont allés là où il fallait qu'ils fussent, sur mer, sur terre, dans l'air comme Garros, dans l'eau et la boue des tranchées des Flandres, d'Artois, de Picardie, de Champagne, sous les ondes glaciales de la Meuse, dans la neige des Vosges, sous les rayons brûlants du soleil marocain, dans les sables du désert tunisien, sur les rocs dénudés de Sedul-Bahr, dans les forêts vierges et la brousse redoutable, les marigots du Cameroun, dans la dure Argonne ou sur l'Isonzo, sur les bords

fiévreux du Vardar. Où ne les a-t-on pas vus ? Ils enduraient les privations, la faim, les fatigues, les veilles prolongées, le froid qui gèle les pieds. Ils veillaient aux créneaux, ils rampaient d'entonnoir en entonnoir et cisaillaient les barbelés ; ils lançaient la grenade, ils franchissaient les tirs de barrage, ils recevaient les terribles marmittages, ils sautaient avec les mines terrestres ou marines, ils étaient soudain ensevelis par d'effroyables éboulements, ils étaient secoués par l'éclatement des torpilles terrestres ou aériennes, projetés par le souffle en tempête des gros projectiles.

Comment énumérer tous les moyens de mourir et de souffrir, usités à présent à la guerre : les gaz lacrymogènes, asphyxiants, toxiques, caustiques, les liquides enflammés, toutes ces monstrueuses inventions du génie scientifique appliqué à la destruction de l'espèce humaine ?

Les « poilus » vivaient dans cet enfer, hardis à l'attaque, stoïques dans la défensive. Il fallait tenir. « Tenir jusqu'au bout », telle était la consigne de la France. Ils étaient en général sans haine pour l'ennemi. Mais l'ennemi ne passerait pas.

Et cela dura longtemps, longtemps. Après un hiver, un autre et un autre encore et encore un autre ; et après chaque hiver, un printemps nouveau ramenait les grandes offensives.

C'était d'abord le « grignotage », les coups de main locaux, l'usure, puis on en vint aux tentatives pour percer le front, qui furent d'abord des déceptions terribles. L'espoir s'envolait. Les cœurs étaient vides, les corps étaient las, les volontés vacillaient, s'affaïblaient. Mais impossible de s'abandonner. Après la tranchée, le repos ; après le repos, la tranchée. De grandes espérances parfois électrisaient les âmes : un allié nouveau entrait dans la guerre, le « rouleau compresseur », déferlant de l'Est, allait tout écraser. Et puis, c'étaient des coups navrants ; un de nos alliés était mis hors de combat ; la Révolution en décomposait un autre. Et le poilu, devenu fata-

liste au contact incessant de la mort, acceptait tout avec philosophie. « Il ne s'en faisait pas ».

Il avait pourtant un cœur, une mémoire, une pensée. Rien de l'homme n'était éteint en lui. Mais la vie dangereuse l'avait conquis et façonné. Il s'était voué au salut de la France.

Terré dans les abris ou les trous de marmite durant des jours, des semaines même, reprenant à peine de temps à autre un bref contact avec la vie civile dans les localités à demi détruites et presque désertes à l'arrière de la zone du feu, lorsque, de loin en loin, la permission de détente le ramenait au véritable arrière, parmi les siens, tout lui était sujet d'étonnement et souvent de chagrin. Sa sensibilité n'était plus à l'unisson avec celle des gens de l'intérieur. Trop de choses le choquaient, l'irritaient. Il y avait trop d'écart entre sa rude vie dans la région farouche et ce qu'il voyait dans les villes, même avec leur physionomie et leur mentalité de guerre. Il retournait au front avec une fierté et une espèce de joie secrète, malgré le regret des plaisirs faciles, malgré les déchirements d'une séparation renouvelée, les anxiétés, les pensées troublantes qu'il emportait parfois là-bas.

C'est avec cette âme héroïque que, jeunes gens pleins d'allant, d'entrain, d'allégresse, pères de famille plus mûrs et chargés de responsabilités, vétérans déjà presque sur le déclin ayant le calme et la solidité, les combattants de la Grande Guerre ont pu, chacun dans sa spécialité et à l'endroit où la consigne l'a successivement placé, conquérir à la fin à la France la victoire.

A quel prix ! vous le savez. Nous venons aujourd'hui au pied de ce monument funèbre pour magnifier ceux de St-Paul qui ont donné leur vie pour permettre que ce but fût atteint.

Qu'ils le soient. D'autres ont laissé sur les champs de bataille, dans les postes de secours, les ambulances, les hôpitaux, un morceau de leur corps. Ils sont revenus de la guerre avec des infirmités, des mutilations. D'autres

restent diminués par des blessures, d'autres par des maladies contractées sur le front ou dans les naufrages. Presque tous ont perdu quelque chose de leur valeur intellectuelle ou professionnelle. Tout ont vécu des années hors de la vie commune, normale, civilisée. Qui leur remplacera le bonheur dont ils ont été privés ? C'est l'irréparable.

La Société paye aux uns des pensions, elle donne aux autres la gratuité des soins médicaux, chirurgicaux et pharmaceutiques : elle assigne un tour de faveur à ceux qui sont capables d'occuper des emplois publics. Elle ne peut pas faire tout ce qu'on lui demande, tout ce qu'il serait juste qu'elle fit, tout ce qu'elle voudrait peut-être faire. Quand la France est obligée d'avancer 90 milliards à l'Allemagne pour la réparation, qui leur incombe, du mal qu'ils ont fait chez nous, comment pourrait-elle choyer, comme ils le méritent, ceux de ses citoyens qui l'ont sauvée ?

On a cru longtemps que les Allemands paieraient. Ils n'ont pas payé ou guère. Voici qu'ils ne veulent plus payer et chose plus grave, on craint qu'ils ne puissent pas payer. A cela, il n'y a qu'une chose à dire : il faut qu'ils paient.

Les Boches doivent payer. J'en atteste nos morts. Car notre victoire serait une défaite sans remède, si la France attaquée, ravagée, mais victorieuse, devait trouver la ruine dans ses lauriers, tandis que l'Allemagne, intacte, échapperait à la peine de ses fautes, redeviendrait forte de notre affaiblissement et serait promptement en état de prendre une revanche, dont elle ne cache nullement l'ardent désir.

Nos morts ont voulu que la Patrie fût désormais à l'abri de la violence. Pour cela, il faut que la France ne succombe pas sous le poids des réparations. Il est donc nécessaire que les Boches paient. Nos morts le requièrent pour que leur sacrifice ne soit pas stérile. Et c'est la deuxième leçon que nous donnent nos morts héroïques.

Reportons-nous, à présent, aux jours inoubliables entre tous de l'Armistice.

Vous vous rappelez la vague de joie ou plutôt d'inexprimable émotion, qui gonfla les cœurs et mit des larmes au bord de bien des yeux peu habitués à pleurer. Le monde entier fut comme soulevé. Lloyd George à la Chambre des Communes, lisant les clauses de l'Armistice, disait : « Nos cœurs débordent d'une gratitude telle qu'aucune parole ne pourrait l'exprimer ». Au Palais-Bourbon, Clémenceau jetait des paroles de feu : « Hommage à nos grands morts, qui nous ont fait cette victoire... Grâce à eux, la France, hier soldat de Dieu, aujourd'hui soldat de l'Humanité, sera toujours le soldat de l'Idéal ». Et Foch télégraphiait, le 12, à ses troupes : « Vous avez gagné la plus grande bataille de l'histoire et sauvé la cause la plus sacrée : la Liberté du Monde. Soyez fiers ! D'une gloire immortelle vous avez paré vos drapeaux ! »

Vous avez frémi à l'écho de ces voix éloquents, qui ont retenti dans des jours immenses, des jours rares dans l'histoire de l'humanité.

Et moi, je jette sur les morts Saint-Paulois de la Grande Guerre une poignée de cette grande gloire.

Mais je relève une autre parole que, dans l'émotion indicible qui étreignait la Chambre, débordait des cœurs, jaillissait des yeux, des gestes et des bouches, Clémenceau lança sur l'Assemblée des représentants de la nation. « Faisons-nous les uns aux autres, disait ce grand ministre, enivré de patriotisme et pour ainsi dire, transporté d'une inspiration prophétique, faisons-nous les uns aux autres, en un pareil moment, le serment de toujours travailler au bien public ». Je ne cherche pas à savoir si ceux à qui s'adressait le président du Conseil, qu'on a appelé parfois, sans l'abaisser, le Père la Victoire, ont tous respecté ce serment.

Mais c'est à nous, sans doute, que derrière nos man-

dataires, Clémenceau jetait cet admirable et émouvant appel. Entendons-le.

L'Union Sacrée a fait notre force dans la guerre. Mais la guerre continue dans la paix. La sécurité, l'avenir, la prospérité de la France sont perpétuellement menacés. C'est la concurrence vitale, dirait certaine philosophie. C'est le conflit des intérêts, dirons-nous simplement dans un monde où la Raison n'est pas ce qui inspire uniquement ni le plus souvent la conduite des hommes et des États.

En attendant que cet idéal de perfection se réalise, ce qui peut tarder encore une infinité de siècles, et sans nier du tout le Progrès, qui me paraît indéniabie, mais qui enfin n'a pu empêcher la catastrophe aux mille formes de la Grande Guerre, il est nécessaire que les groupes sociaux resserrent leurs liens, en améliorant, s'il le faut encore les clauses du contrat social.

L'individu ne peut exister et atteindre le plein développement de ses facultés que dans la Société. Il n'est rien que par sa patrie. Dans une patrie forte, respectée, prospère, l'individu déploie plus aisément toutes les possibilités de sa nature. L'intérêt bien entendu est donc pour le citoyen d'être patriote et de travailler au bien général.

Que de fois ce sage précepte est-il transgressé, méconnu ou méprisé ! Puisse la Grande Guerre, avec ses terribles épreuves, ses alarmes et enfin les joies de la victoire, puissent les incertitudes et les craintes de l'heure présente, puisse cette période tragique de l'histoire que nous vivons, oui, puissent-elles, en nous faisant tant de fois vibrer ensemble des mêmes sentiments, fraternellement unis, aux armées ou à l'arrière, dans une œuvre commune, qui absorbait, concentrait, unifiait toutes les forces vives, toutes les pensées, toutes les facultés émotives de la Nation, nous avoir au moins appris la nécessité de la bonne entente, de la tolérance mutuelle, et nous avoir, pour ainsi dire, dressés au sacrifice. Ce sacrifice de l'individu à la société, à cette subordination, tout au moins, des intérêts purement privés à l'intérêt général, c'est le secret de la force des États. C'est la vertu républi-

caine et démocratique par excellence. Si nous l'avons compris, c'est la troisième leçon que nous devons à nos morts de la Grande Guerre.

Et maintenant, à ces morts dont la bouche, muette à jamais, nous dicte pourtant si impérieusement nos devoirs et nous instruit si sagement de nos plus hauts intérêts, que devons-nous encore ?

Nous leur devons — plus qu'à d'autres qui ont survécu, car mourir pour sa cause est un argument bien fort, bien persuasif, — nous leur devons de pouvoir relever bien haut la tête. La Réunion a fait son devoir de terre française, de terre de la vieille France, dans la grande tourmente, qui a bouleversé le monde, renversé tant de trônes, déraciné des empires séculaires, remanié de fond en comble les frontières édifiées par la force en violation du droit.

La Métropole a demandé à d'autres Colonies des troupes indigènes, dont la valeur et les services sont assez célèbres pour qu'on ne puisse pas croire que nous voulions les diminuer. Mais, à La Réunion, c'est la loi commune, la loi militaire française, qui est appliquée. Ce sont des Français, qui, comme ceux des départements métropolitains, sont partis de la Pointe des Galets sur des steamers convertis en vaisseaux de transport. Et c'est en bons Français qu'ils ont fait leur devoir militaire. Le « Livre d'Or », si imparfait soit-il, que notre Société de la Croix de Guerre a pu éditer, uniquement avec les noms des morts et les citations des décorés de La Réunion, montre que notre petit pays n'est pas déchu de son ancienne bravoure, qui jadis lui valut un certain renom et une place dans l'histoire des guerres maritimes et coloniales, de la France.

Ce sentiment de légitime fierté, que nous inspirent les fastes nouveaux de la Colonie, nous en apportons l'expression devant le monument élevé aux morts Saint-Paulois de la Grande Guerre. Nous leur en faisons hommage et nous les vénérons comme nos témoins devant la Postérité.

Ils plaideront notre cause. Ils diront ce que nous avons

valu. Et le souci même que des Municipalités bien inspirées auront eu de glorifier leur souvenir déposera en notre faveur, en attestant à quels sentiments nous étions accessibles.

Pour ma part, j'apporte aux morts St-Paulois le salut fraternel de leurs camarades, mutilés, blessés, décorés ou non, « rescapés » des hasards de la Grande Guerre.

Les survivants restent unis comme au front dans leurs sociétés respectives. Et leur pensée va facilement aux camarades, qu'ils ont connus ici, dont ils ont partagé là-bas la vie et les dangers.

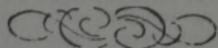
Ils revoient en esprit les lieux, désormais historiques, où se sont déroulés des événements formidables, dont la grandeur ne cessera, avec le recul des ans et des âges, d'émerger et, comme le Piton des Neiges, de dominer la mer de nuages des faits ordinaires de la vie des peuples.

Ils revivent des scènes tragiques et, avec elles, revivent les camarades, dont la cendre est éparse, répandue partout où l'on est mort de la Grande Guerre.

Que leur souvenir respecté vive toujours au pays qui les a vus naître !

Honneur à ceux qui sont morts pour l'Humanité, pour la Grande France et pour La Réunion !

J. PALANT.



# Discours

DE

M. ACHILLE PRÉMONT

MAIRE DE SAINT-PAUL

MEMBRE TITULAIRE DE L'ACADÉMIE DE LA RÉUNION

*à l'occasion de l'inauguration du Monument aux Morts  
Saint-Paulois de la Grande Guerre 1914-1918*

MONSIEUR LE GOUVERNEUR,

MONSEIGNEUR,

MESDAMES,

MESSIEURS.

Si l'inauguration de ce Monument ne rappelait les événements les plus tragiques de la dernière guerre, ses conséquences terribles qui durent encore et les sacrifices douloureux de tant de familles en deuil, je me féliciterais de l'occasion qui semble faire renaître les beaux jours d'autan du vieux quartier de Saint-Paul.

Nous revoyons, en effet, dans nos murs, le Gouverneur de la Colonie qui, au temps de Saint-Paul, Capitale de l'Île, n'était pas pour nous un hôte attiré seulement par une cérémonie officielle, nous revoyons aussi Sa Gran-

deur Monseigneur l'Évêque de Bourbon et toutes les autorités qui, autrefois, avaient leur résidence en notre Cité ; nous revoyons les officiers et les troupes qui formaient ici leur garnison habituelle, nous revoyons les représentants de la Presse, celle-ci avait aussi sa place chez nous ; nous revoyons enfin un grand concours de peuple. Il semble que Saint-Paul soit revenu à son ancienne splendeur.

Qu'ils reçoivent le salut du Maire de Saint-Paul, du Conseil Municipal et de la population toute entière ainsi que les remerciements de tous pour leur empressement à répondre à notre invitation ; en particulier, Monsieur le Gouverneur, le très sympathique et très distingué M. Estèbe qui, sollicité de côtés différents et absorbé par une tâche si accablante, a tenu à nous consacrer de si précieux instants, et Monseigneur l'Évêque dont la présence se justifie à un double titre comme prêtre et comme soldat, aussi éminent sous la soutane violette que sous l'uniforme bleu horizon agrémenté de la croix des braves « La Croix de Guerre », si merveilleusement acquise sur le champ de Bataille.

L'expression de notre chaleureuse gratitude s'adresse à eux et à tous nos invités du fond de notre cœur.

Mais si des considérations géographiques ont fait retirer à Saint-Paul son titre de chef-lieu de la Colonie, il n'a jamais été découronné de son renom de capitale des idées généreuses.

Plaine des traditions d'un passé grandiose, notre Ville comme je le disais aux souscripteurs de ce monument, est toujours qualifiée pour prendre la première dans l'île l'initiative de glorifier les créoles morts pour la Patrie, rappeler leurs sacrifices et montrer aux créoles futurs que ceux d'aujourd'hui sont toujours dignes de leurs aînés.

Le Conseil Municipal, au début des hostilités, avait émis un vote à cet effet, dès que la triste nouvelle du premier tué nous fut parvenue.

Tout dans la confection de ce monument est entièrement Saint-Paulois : M. Julien Valentin, Conducteur des Travaux Publics, qui l'a conçu dans son idéale simplicité, est enfant de Saint-Paul. Il a réussi à exprimer artistiquement le sentiment le plus élevé et le plus profond par cette aiguille de pierre qui s'affine en montant de la terre vers le ciel, par cette pyramide aux six faces, emblème de notre territoire, aux six localités distinctes quoique étroitement unies entre elles et dont chacune a tenu à fournir sa couronne.

Les pierres choisies qui le forment et assurent pour toujours sa durée sortent uniquement de notre sol ; les ouvriers qui l'ont élevé sont tous de modestes travailleurs de la Commune, les attributs de guerre qui le décorent spécialement aujourd'hui sont l'œuvre de nos artisans de Saint-Paul ; les ressources pécuniaires sauf 4.000 francs subvention généreuse de notre première Assemblée locale, votée sur la demande d'un élu de Saint-Paul, sont entièrement une contribution de ses habitants, et les noms si nombreux, hélas, gravés sur ses faces sont uniquement les noms des victimes Saint-Pauloises dont le dévouement ne saurait être trop exalté.

Toutefois, comme nos héros ne sont pas tombés seulement pour la défense de notre petite Patrie, une part, et non la moins précieuse a été réservée à la France. C'est ainsi que les beaux marbres qui l'ornent et portent gravés les noms qui seront désormais comme l'ornement et la fierté de notre Cité viennent de la Métropole, grâce à un surcroît de générosité des souscripteurs Saint-Paulois.

Sur cette place d'armes où jadis s'exerçaient nos vieilles Milices, la garnison d'Infanterie, les fusiliers marins de l'escadre de la mer des Indes et nos cavaliers de Gendarmerie, cette colonne se dresse à la place qui lui convient le mieux ; pieux hommage à la fois, à la valeur militaire, à l'amour de la Patrie, au culte du souvenir et, aussi, preuve magnifique des ressources, des talents des ouvriers Saint-Paulois.

Ici les enfants des générations futures s'inclineront avec

respect et plus d'un lira avec émotion le nom d'un aïeul de sa famille ainsi à jamais glorifié.

Ah ! certes ceux-là, sans doute, comme nous, haïront la Guerre, et ceux qui sont morts et dont les noms glorieux sont inscrits ici se sont, en réalité, sacrifiés pour conquérir la paix de l'Europe et obtenir un avenir fait de plus de justice et de bonté sociale.

Mais, si de pareils jours sanglants revenaient, si quelque nouveau barbare tout puissant rêvait encore d'une hégémonie mondiale par la folie d'une guerre, « fraîches et joyeuses aussi » il retrouverait devant lui les mêmes poitrines animées du même esprit.

La réconfortante émulation née de l'aspect de ce monument rappellerait à tous l'inéluctable devoir, chacun aurait à cœur de prouver que la race n'a pas dégénéré. Il est des noms de Saint-Paulois qui seraient inscrits deux fois sur le marbre comme au cœur de nos concitoyens car chacun de nos fils diraient : « Je suis français ! Je suis Saint-Paulois ! Je ferai comme nos aînés ».

Aussi, ô Victimes glorieuses, ce n'est pas le vain plaisir d'élever un monument d'art qui nous réunit aujourd'hui, c'est aussi et surtout la mémoire de nos morts, la pensée de leur exemple à proposer à ceux qui nous survivront.

Les morts pour la France, la Grande Patrie ont accompli leurs suprêmes sacrifices pour que la France reste toujours la France immortelle. Dignes héritiers de ceux-là, nous avons confiance que, à jamais, ce même sentiment dominera au cœur de nos héros de l'avenir.

Et tous resteront plus vivants en quelque sorte que s'ils étaient encore parmi nous ; même les pierres les plus durables s'effritent, mais eux subsisteront éternellement d'une vie plus haute et plus pure que durant leur existence mortelle et éphémère.

Oui ! ils subsisteront tant qu'il restera au cœur de

l'homme un devoir de reconnaissance, un pieux sentiment d'admiration, pour ce qu'il y a de plus grand et de plus beau sur la terre.

Et voilà pourquoi, en ce jour où monte vers vous, ô héros Saint-Paulois, l'hommage de nos pensées et de nos sentiments, le Maire de Saint-Paul, fièrement, picusement, de toute son âme, au nom de tous les cœurs patriotiques s'écrie avec confiance :

Vive la France !

Vive la Colonie !

Vive Saint-Paul !

Vivent à jamais les Morts

de la Grande Guerre ! !

A. PRÉMONT.

